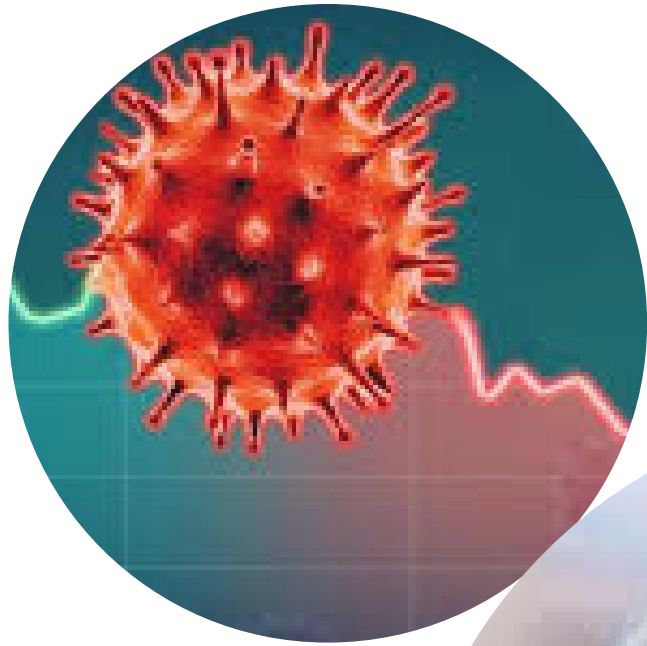


SOUSS MASSA NEWS

NEWSLETTER N° 03- juin 2020



LA PANDÉMIE DU COVID19 : QUEL IMPACT SUR LE MAROC ET LE MONDE ?

COMITÉ DE RÉDACTION

M. RAMY ABDERRAHIM
M. KHALDI SAID
MME. ALILECH RKIA
MME. ESSERRAR KELTOUMA

CONTACT

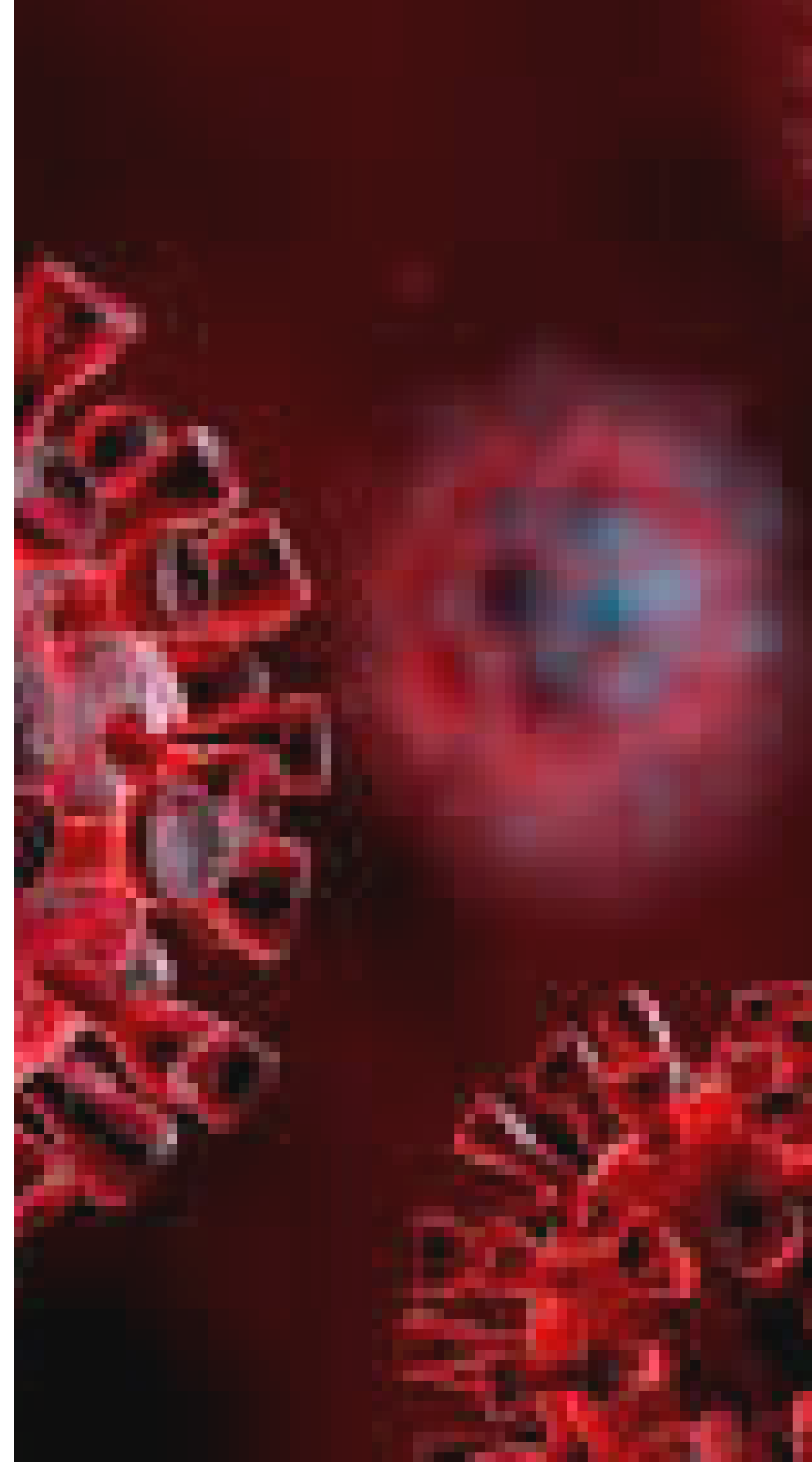
05.28.84.71.24
Av Hassan II B.P : 240 Agadir, Morocco
www.ccis-agadir.com
ccisa@ccis-agadir.com



غرفة التجارة والصناعة والخدمات لسوس ماست
+ⵎⴰⵔⴰⵏⵉⵙⴰ ⵏ ⵓⵙⵓⵙ ⵏ ⵎⴰⵙⵜ
Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Souss Massa

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA CCIS SM	3
DOSSIER SPECIAL	6
TOP PRESSE	7
VEILLE JURIDIQUE	8
CHIFFRE DU MOIS	8



اجتماع لجنة تتبع المنظومات الصناعية على الصعيد الجهوي

تم زوال يوم الخميس 23 أبريل 2020، عقد اجتماع عبر تقنية الفيديو للجنة تتبع المنظومات الصناعية على الصعيد الجهوي، برئاسة السيد والي الجهة، و بمشاركة السيد رئيس مجلس الجهة، السيد رئيس غرفة التجارة والصناعة والخدمات، السيد رئيس جمعية سوس ماسة مبادرة، السيد مدير المركز الجهوي للاستثمار، السيد مدير مجموعة العمران والمدير الجهوي لوزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الرقمي والأخضر بالإضافة إلى ممثل عن المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي سوس ماسة،

وذلك من أجل مناقشة نقط جدول الأعمال التالي :

- حالة تهمين المناطق الصناعية
- نظام دعم الجهة للمقاولات الصناعية
- اقتراح جهاز التنسيق بين الفدراليات المهنية
- حالة تقدم نظام دعم جمعية سوس ماسة مبادرة و الوكالة الوطنية للنهوض بالمقاولات المتوسطة و الصغرى لدعم المقاولات.

اشكالية توطين المقاولات على مستوى مدينة الابتكار

في إطار سلسلة الاجتماعات التي تعقد برئاسة السيد والي جهة سوس ماسة بطريقة الفيديو، اتعد يوم الثلاثاء 05 ماي 2020 اجتماعا خص لدراسة إشكالية توطين المقاولات على مستوى مدينة الابتكار بأغادير. شارك في هذا اللقاء السادة : رئيس غرفة التجارة والصناعة والخدمات سوس ماسة، رئيس جهة سوس ماسة، رئيس المحكمة التجارية، نائب رئيس جامعة ابن زهر، مدير مدينة الابتكار، المدير الجهوي للضرائب، مديرالمركز الجهوي للاستثمار، المدير العامة لتكنوبارك.

اجتماع حول التغطية الاجتماعية للتجار يوم 25 ماي 2020:

شارك السيد كريم اشنگلي رئيس غرفة التجارة والصناعة والخدمات لجهة سوس ماسة في اللقاء الذي عقده السيد مولاي الحفيظ العلمي وزير الصناعة والتجارة و الاقتصاد الرقمي يوم 25 ماي 2020 عبر تقنية الفيديو، مع السادة رؤساء غرف التجارة والصناعة والخدمات بالمغرب، والسيد رئيس جامعة غرف التجارة والصناعة والخدمات بالمغرب، والذي خص لموضوع التغطية الاجتماعية للتجار .

وفي هذا السياق، أوضح السيد الوزير أن هذا الاجتماع يأتي تنفيذا للتعليمات السامية لجلالة الملك محمد السادس نصره هلا الخاصة بنظام التغطية الصحية لفائدة التجار والمهنيين، وكذلك في إطار تفعيل توصيات المنتدى المغربي للتجارة والمناظرة الوطنية للجبايات، فبال عن الظرفية الاقتصادية والاجتماعية الحالية التي تحتم الإسراع بتنزيل هذا القانون نزال عند طلب التجار.

اجتماع حول تدارس سبل تمويل مشاريع التنمية بجهة سوس ماسة يوم 29 ماي 2020:



في إطار البحث عن سبل تمويل المشاريع التنموية بجهة سوس ماسة، شارك السيد كريم أشنگلي في اجتماع عن بعد يوم 29 ماي 2020، ترأس هذا الاجتماع السيد ابراهيم حفيظي رئيس الجهة، و السيد عبد الجبار القسطلاني النائب الاول لرئيس الجهة و السيد المدير العام المساعد لمجموعة النجاري وفا بنك، و ممثلين عن الشركة المالية الدولية التابعة للبنك الدولي.

اجتماع تشاوري مع السيد رئيس الحكومة و السيد وزير الصناعة و التجارة و الاقتصاد الاخضر و الرقمي و السادة رؤساء غرف التجارة و الصناعة و الخدمات و جامعتها



عقد يوم السبت 30 ماي 2020 اجتماع تشاوري بين السيد رئيس الحكومة و السيد وزير الصناعة و التجارة و الاقتصاد الاخضر و الرقمي و السادة رؤساء غرف التجارة و الصناعة و الخدمات و جامعتها حول تدبير تخفيف الحجر الصحي و خطة انعاش الاقتصاد و اعداد الميزانية التعديلية المرتقبة للدولة.



COMMENT LE VIRUS AFFECTE L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

Il est encore prématuré de mesurer avec précision les conséquences négatives de la pandémie sur l'économie mondiale. En effet, il subsiste beaucoup d'incertitude sur la durée et l'ampleur de la crise, ainsi que sur l'incidence des mesures prises. Le FMI prévoit (14 avril 2020) une baisse de la croissance du PIB mondial (-3 %) moins marquée que celle des états-Unis (-5,9 %) et de la zone euro (-7,5 %) en 2020.

Mc Kinsey & Oxford Economics ont revu (3 avril 2020) la croissance du PIB mondial pour l'année 2020 selon le meilleur des scénarios à -1,8 %, et le pire des scénarios à -5,7 % et celle de la zone euro respectivement à -4,7 % et à -10,6 %. Les états-Unis verraient leur croissance économique atteindre -2,4 % dans le premier scénario et -8,7 % dans le second.

L'Economist Intelligence Unit (26 mars 2020) anticipe désormais pour 2020 une contraction du PIB des états-Unis (-2,8 % contre une estimation précédente de +1,7 %) et de nos principaux partenaires commerciaux européens. L'Italie (-7 % contre +0,4 %) et l'Allemagne (-6,8 % contre +0,9 %) accusent une récession plus prononcée que la France (-5 % après +1 %).

Pour sa part, la Commission européenne (mai 2020) estime que la crise Covid-19 aura un impact économique négatif très important en 2020 sur l'UE et la zone euro et que son impact direct, tous canaux confondus, entrainera un recul du PIB réel de l'UE (-7,4 %) et de la zone euro (-7,7 %). En 2021, la Commission européenne prévoit en revanche un rebond substantiel de +6,1 % pour l'UE et de +6,3 % pour la zone euro.

Les chiffres trimestriels du PIB publiés par l'OCDE (26 mai 2020) indiquent un repli de l'activité économique de 1,8 % au premier trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent dans l'ensemble des pays de l'OCDE contre -3,8 % pour la zone euro et -3,3 % pour l'Union européenne. Les états-Unis connaissent une contraction de l'activité économique de 1,2 % alors que l'Allemagne (-2,2 %), la France (-5,8 %) et l'Italie (-4,7 %) affichent des reculs plus significatifs.

Les marchés financiers, les taux de change et les cotations des prix des matières premières sont actuellement à nouveau soumis à des fortes fluctuations en raison du coronavirus, bien que cet impact puisse être de courte durée. La contraction de la demande chinoise a également entraîné la chute du prix mondial du pétrole (pétrole Brent). L'économie européenne étant plus étroitement liée à la Chine que l'économie américaine, l'euro est soumis à une pression plus forte que le dollar. L'impact économique initial s'est fait essentiellement sentir en Chine et résulte d'un choc de l'offre et d'un choc de la demande. à l'instar de l'épidémie de SRAS (dont l'impact négatif sur le PIB a été de 1,05 point de pourcentage en 2003), le coronavirus influencera à la baisse l'expansion de l'économie chinoise à court terme. Au cours du premier trimestre 2020, les dépenses de consommation privée (transports, loisirs et commerce de détail) ont été affectées et l'activité industrielle, notamment la production de voitures et de leurs composants (de nombreux constructeurs automobiles internationaux sont implantés à Wuhan), de matériel, d'équipements électriques, etc. s'est pratiquement interrompue dans certaines provinces chinoises.

Les données du PMI (Purchasing Managers Index) d'avril dernier (49,4 contre 50,1 en mars) traduisent une nouvelle détérioration des conditions de production. Cependant, la baisse a été marginale et nettement plus limitée comparativement au niveau record de février consécutif à la fermeture de nombreuses entreprises pour endiguer la propagation du coronavirus. L'assouplissement récent des mesures visant à interrompre sa propagation a soutenu une nouvelle augmentation de la production. Toutefois, la diminution substantielle des ventes à l'exportation a été à l'origine d'une nouvelle baisse du total des nouvelles commandes.

1- Il est difficile d'estimer, actuellement, l'impact du coronavirus sur le PIB chinois en 2020. La récente publication des chiffres préliminaires des comptes nationaux (20 avril 2020) par le « National Bureau of Statistics of China » prévoit une baisse du PIB chinois au premier trimestre 2020 de 9,8 % par rapport au dernier trimestre 2019 et de 6,8 % par rapport au premier trimestre 2019.

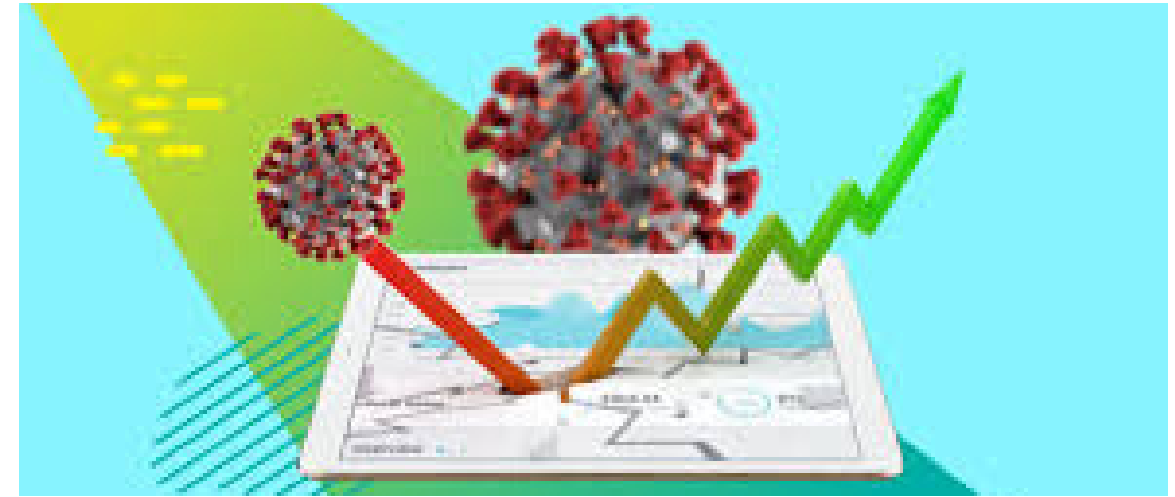
Selon le scénario de l'Economist Intelligence Unit (26 mars 2020), le taux de croissance annuel du PIB de la Chine en 2020 se limiterait à 1 % en raison du coronavirus au lieu des 5,9 % estimés précédemment.

En revanche, les prévisions de Mc Kinsey & Oxford Economics (3 avril 2020) envisagent une légère récession de l'économie chinoise. Dans le meilleur des scénarios (sous les hypothèses d'une interruption de la propagation du virus au milieu du deuxième trimestre, d'une saisonnalité du virus et d'une réponse efficace des autorités sanitaires pour réduire le nombre de personnes contaminées), la croissance économique chinoise chuterait à -0,5 % en 2020.

Tandis que dans le pire des scénarios (une poursuite de la propagation du virus à travers le monde sans effet saisonnier, des systèmes de santé submergés dans de nombreux pays), son PIB se contracterait de 2,3 %.

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans sa dernière communication (14 avril 2020), évalue à +1,2 % la croissance du PIB chinois pour l'ensemble de 2020 après une contraction au premier trimestre (-8 %).

L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR LE MAROC



L'économie nationale sera sérieusement impactée de par son ouverture et ses interdépendances avec le monde extérieur, avertit le Centre marocain de conjoncture (CMC) dans une note de trois pages. De fait, poursuit la même source, le Maroc se trouve pris en tenaille, entre les effets dévastateurs du coronavirus et la contre-performance quasiment connue du secteur agricole.

Ledit document détaille, en effet, les effets de la crise sanitaire sur l'économie nationale, secteur par secteur. « En tant qu'économie axée sur la consommation, le commerce et le tourisme, le Maroc pourrait connaître des pertes importantes en 2020. Jusqu'à présent, les principaux secteurs touchés sont le tourisme, l'automobile et le textile », tranchent d'emblée les auteurs de l'étude.

Voici les principaux enseignements par secteur

Tourisme : 8500 entreprises menacées

Le tourisme fait partie des secteurs qui paieront un lourd tribut dans cette crise sanitaire du Covid-19.

L'étude cite la Confédération nationale du tourisme (CNT) qui a évalué l'impact de la crise Covid-19 à 34,1 milliards de DH de perte en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de 14 milliards de DH de perte en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionneront une perte totale de 11,6 millions de nuitées. La même source estime que pas moins de 500 000 emplois et 8 500 entreprises seraient menacées, dont des entreprises d'hébergement touristiques classées, des entreprises de restauration touristique, des agences de voyages, des sociétés de transport touristique et des sociétés de location de voitures.

Transport : Des milliers d'emplois menacés

En ce qui concerne ce secteur, on note que le transport aérien souffre des mesures de précaution appliquées et de la baisse de la demande. Les auteurs de la note cite l'Association internationale du transport aérien IATA qui estime que la pandémie pourrait entraîner au Maroc des pertes de l'ordre de 4,9 millions de passagers en moins et un manque à gagner de 728 millions de dollars. Et plus de 225 000 emplois sont menacés. Les transports routier et ferroviaire ne seraient pas en reste non plus. Avec l'interdiction, dans l'ensemble du pays, de la circulation des véhicules de transport de voyageurs depuis le 24 mars, il va sans dire que le manque à gagner sera colossal. Au niveau du transport international des marchandises, les opérations se poursuivent normalement jusqu'à présent. Cependant, certains professionnels relèvent une hausse de prix variant entre 50% et 75% au niveau du transport routier, correspondant à un surplus variant entre 2100 euros et 3 500 euros par livraison. Selon les auteurs de l'étude, cette situation s'expliquerait par le fait que les camions de transport international routier partent pleins du Maroc, mais rentrent vides, à cause de la baisse de la demande des importateurs marocains et des perturbations de production en Europe et par la pénurie de chauffeurs professionnels sur le marché.

Textile/habillement : Aucune visibilité pour les opérateurs

Ce secteur, employant plus de 160.000 individus au sein de 1200 entreprises, rencontre à la fois un problème au niveau de son approvisionnement et de sa demande étrangère, expliquent les auteurs de la note, ajoutant que les approvisionnements au niveau du secteur sont fortement perturbés, comme une bonne partie de la matière première utilisée qui vient d'Asie, particulièrement de Chine. De même, les opérateurs n'ont pas de visibilité au niveau de la demande, notamment au vu de la baisse de la demande européenne sur le textile et habillement (l'Espagne et la France absorbant près de 60% des exportations du secteur).

Agriculture : Les petits agriculteurs et les coopératives menacés

Les auteurs de l'étude soulignent que l'annulation du Salon de l'Agriculture (SIAM), prévu initialement pour avril, devrait coûter au segment des coopératives et des groupes économiques plus de 12 M MAD de biens avec un risque de perte de chiffre d'affaires compris entre 60% et 80%. En ce qui concerne les fruits et légumes, l'association des producteurs et exportateurs de fruits et légumes (APEFEL) indique que les exportations de fruits et légumes vers l'UE sont actuellement en augmentation en raison du ralentissement de la production espagnole, portugaise et italienne. De même, les prix sont également en hausse comparativement aux conditions normales de marché.

Offshoring : Télétravail et réduction d'effectifs

L'étude note que certaines entreprises du secteur organisent le télétravail ou négocient avec leurs clients la possibilité de baisser les flux d'activité pour garder le strict minimum de collaborateurs sur les plateaux avec des systèmes de rotation.

Transformation des produits de la mer

A ce niveau, on apprend que la Fédération des industries de la pêche (Fenip) indique que certains opérateurs relèvent une perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement de matières premières, notamment les boîtes métalliques pour la conserve alimentaire. Pour la pêche, l'impact est à ce stade (mois de mars) minime en raison de la période de repos biologique pour la pêche artisanale et la situation pourrait être, néanmoins, plus délicate à partir du 1er avril, expliquent l'étude.



CORONAVIRUS : QUEL IMPACT SUR L'EMPLOI ?

La pandémie du coronavirus qui sévit au Maroc sur le plan sanitaire, a porté un sacré coup à l'économie. A l'échelle nationale, les secteurs d'activité les plus pourvoyeurs d'emplois sont dans une situation de quasi arrêt.

Les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI) tenant compte de l'impact du coronavirus sur l'économie nationale, légitimement amplement de s'intéresser au niveau du taux de chômage pour l'année en cours. En effet, l'institution de Bretton Woods prévoit un repli de 3,7% du PIB et un taux de chômage de 12,5% en 2020. Sachant que le taux de chômage se situait à 9,2% au niveau national d'après le haut commissariat au Plan (HCP).

Au-delà de ces chiffres, d'autres indicateurs allant dans le sens de la détérioration du marché du travail dans ce contexte en proie à la progression du Covid-19 (plus de 840.000 salariés déclarés au chômage partiel), ainsi que d'autres faisceaux d'indices (hausse des défaillances d'entreprises) incitent à se poser la question de savoir si le Maroc ne risque pas de connaître un chômage de masse en 2020 à cause de cette crise dévastatrice. Laquelle a contraint les pouvoirs publics, avec l'aide du secteur privé, à mettre sur pied une batterie de mesures pour atténuer ses conséquences sur le front économique.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE AU MAROC

En guise de riposte, et conformément à une approche proactive, le Maroc mène des efforts tous azimuts pour, d'un côté, contenir la propagation du virus sur son sol, et, de l'autre, sauver son économie nationale, dont des pans entiers ont dû brusquement baisser le rythme ou céder complètement à l'arrêt **Plans de sauvegarde économique**. Face à la pandémie, plusieurs pays ont mis en place des plans de sauvegarde économique. Outre le Maroc, qui a fait preuve de réactivité et a été précurseur avec la création d'un comité de veille économique en plus de la forte mobilisation et élan de solidarité (23,5 milliards de DH au 23 mars) qui ont suscité des réactions positives auprès des médias internationaux, des pays ont mis en place des fonds spéciaux tels que la France (45 milliards d'euros), l'Italie (35 milliards d'euros), l'Espagne (117 milliards d'euros), l'Allemagne (300 milliards d'euros), l'Angleterre (12 milliards de livres sterling)... Parmi les mesures phares prises au Maroc, un moratoire pour les échéances des crédits bancaires accordés aux entreprises, la garantie des entreprises par l'Etat, des revenus forfaitaires pour les travailleurs impactés, le décalage des taxes et impôts ou encore la priorisation de la santé et du secteur social...

Sortir de la crise, relancer l'économie et poursuivre le développement durable

Dans sa dernière note, le Centre marocain de conjoncture (CMC) liste les différents scénarios de relance de l'économie nationale. Ces derniers sont tributaires de stratégies conséquentes qui devraient être mises en œuvre en urgence.

La crise économique est bien installée et ses conséquences ne s'atténueraient pas de sitôt, affirme le Centre Marocain de Conjoncture (CMC), dans sa note du mois de mai, dans laquelle il présente les différentes pistes à envisager pour la relance de l'économie nationale. En effet, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire exacerbera la décroissance prévue pour l'exercice 2020 et empêchera les activités lors de la reprise au second semestre de compenser les décalages de production enregistrés au cours des premiers mois de l'année.

Pour le CMC « le choc économique est tellement fort, tel un foyer sismique, que ses impacts dépasseraient la présente année calendaire et ses ondes iraient au-delà pour affecter les performances économiques de 2021 et des années suivantes ».

Il est donc urgent pour véritablement sortir de cette crise que des stratégies conséquentes se mettent en place pour soutenir les entreprises et trouver d'autres organisations et des modes de production susceptibles de faire face à terme à ce genre de crise et aussi pour apporter un fort appui à la demande qui souffre d'une atonie sans précédent.

Le CMC propose ainsi deux orientations phares de relance, qui pourraient être mises en œuvre et ceci « sans tarder ». La première réside dans des actions et mesures d'urgence pour créer un contrechoc et essayer d'inhiber le profond creux provoqué par l'arrêt des activités, les pertes de revenus et l'exacerbation du chômage. La seconde consiste à établir une nouvelle vision et un modèle de développement qui prendraient en considération les enseignements tirés de cette expérience, ceci en plus d'élaborer des plans stratégiques à terme dans une cohérence globale.

Actions à court terme

A l'occasion de son bilan de l'année, le Centre marocain de conjoncture a révisé encore à la baisse ses prévisions sur la base des indices précurseurs de conjoncture et en prenant en considération les nouvelles informations relatives aux conséquences de la crise. L'économie nationale connaîtrait un recul appréciable de -4,3% pour l'exercice en cours. Face à ce résultat déplorable, le CMC estime que les mesures à prendre d'urgence commenceraient tout d'abord par adopter une politique budgétaire plus agressive qu'à l'accoutumée, et ce à travers une loi de Finances rectificative consistante soulageant les entreprises et la consommation des ménages sur la base de plans de relance coordonnés : augmenter d'une manière significative le budget du ministère de la Santé en priorité absolue et celui des secteurs sociaux ; prévoir des abattements sur les charges sociales et l'impôt sur le revenu

et des moratoires sur le paiement des impôts ; permettre le rééchelonnement ou un différé de paiement des crédits bancaires ; renforcer encore plus le soutien par des prix préférentiels des inputs et des investissements de l'agriculture. Par ailleurs, le CMC propose la possibilité de généraliser la couverture médicale à l'ensemble de la population en profitant cette nouvelle base de données actualisée qui a permis la distribution des aides de subsistances, ceci permet d'«étudier la possibilité à partir du mois de juillet de transformer cette aide accordée aux ménages en un système pérenne de primes de chômage» affirme le CMC dans sa note.

Stratégies à moyen et long termes

Dans le deuxième volet de sa note, le CMC propose quelques grands axes pour participer au débat au niveau national et faire avancer la réflexion sur le devenir du pays. Au préambule à l'élaboration de stratégies concrètes, le CMC estime qu'«il y a lieu d'accélérer les travaux de la Commission spéciale sur le modèle de développement dont les résultats détermineront les contours du projet de société souhaité avec plus de précisions et de détails».

Ainsi, le CMC s'attend à un retour de l'Etat dans la promotion des secteurs sociaux, la prise en charge des activités stratégiques et pour un accompagnement du secteur privé conditionné par une gestion économique efficiente. Il assure par ailleurs, que les stratégies à proposer dans l'avenir devraient intégrer comme priorités fondamentales le développement des secteurs sociaux: santé, enseignement, emploi, sécurité sociale et autres domaines connexes. Afin de relever le rythme de croissance du pays, une conciliation harmonieuse et équitable doit s'instaurer entre le capital et le travail sous forme de contrat social ou d'accord collectif concerté entre les parties prenantes (les travailleurs, les entreprises, les syndicats et l'état). «Les travailleurs fourniraient les efforts nécessaires pour booster la productivité et seraient rémunérés en conséquence et les entreprises associeraient les salariés aux résultats financiers dégagés», assurent les économistes du CMC. En ce qui concerne le monde rural, la priorité est à lui permettre un développement en rupture avec ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui. «Il doit réconcilier l'être humain, l'environnement et la productivité des activités économiques durables», explique le CMC. D'autre part, et sur le long

terme, le CMC assure que les activités liées à la recherche et aux nouvelles technologies doivent occuper une place prépondérante dans les modifications attendues des structures productives. Pour ce qui est de la coopération économique internationale, le choix de coopération Sud-Sud comme vecteur d'émergence principalement avec les pays subsahariens (en attendant une détente éventuelle pour la construction du Maghreb) est proposé par le CMC pour la relance économique du pays. Par la même occasion et à la suite des changements profonds dans la restructuration des économies du monde provoqués par la crise, le CMC insiste sur l'importance d'une révision des accords de libres échanges déjà établis pour préserver un commerce équitable entre les parties prenantes



un plan de relance intégré et cohérent de l'économie nationale.

Selon le comité de veille économique, Ce plan s'appuiera sur des plans de relance sectoriels, en tenant compte de la phase de redémarrage propre à chacun de ces secteurs selon ses spécificités. A ce titre, les membres du CVE ont acté les principes fondateurs du plan global et les mécanismes transverses d'appui à la relance y afférents.

Le CVE examinera particulièrement des solutions de financement long terme, adaptables à chaque secteur et assorties d'une réduction des délais de paiement, pour soutenir la reprise des grandes entreprises et appuyer le redémarrage des PME et TPE opérant dans les différents secteurs d'activité.

Des dispositifs de stimulation de la demande seront également discutés dans les prochains CVE, avec une attention particulière à la promotion du contenu local.

Les membres du Comité ont, également, convenu du format et du contenu des plans sectoriels qui devraient être modulés en fonction des spécificités intrinsèques de chaque secteur.

Ces plans de relance sectoriels, une fois finalisés, seront soumis à l'appréciation du CVE pour consolidation et mise en cohérence dans le cadre d'un plan de relance global qui sera communiqué avant la date de la fin de l'Etat d'urgence sanitaire.

Le comité qui statuera sur les dossiers de l'indemnité CNSS se réunira chaque jour

Par ailleurs, les membres du CVE ont passé en revue l'état d'avancement des principales mesures décidées lors du dernier Comité à savoir :

L'adoption par le Conseil National de la Comptabilité de la directive qui permet un traitement comptable dérogatoire pour étaler les dons et les charges relatives à la période de l'Etat d'urgence sanitaire, sur 5 ans.

Par ailleurs, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) vient de dévoiler ses propositions pour une relance de l'économie nationale.

Afin de réussir cette phase La confédération apporte une série de propositions à même de faciliter le retour à l'activité des entreprises, et la relance économique de manière globale. Il s'agit au total de 25 Plans de Relance Sectoriels et de 508 propositions de mesures émanant des Fédérations professionnelles.

C'est un plan qui est axé sur 3 principaux piliers qui sont la « sauvegarde de l'Offre et de sortie saine de la crise », la « stimulation de la demande par un rôle plus interventionniste de l'Etat » et la « mise en place de mécanismes transverses pour l'accélération de la transformation de l'économie nationale ». Selon la CGEM, ce plan se veut intégré, massif, cohérent et équilibré entre l'Etat, le secteur privé et le citoyen. Il constitue, d'ailleurs, l'aboutissement d'un chantier de concertation lancé par la CGEM à la mi-avril dernier auprès de l'ensemble de ses membres (Fédérations, CGEM Régions, Groupe Parlementaire et Commissions...). Dans cette « nouvelle ère » qui s'annonce, le patronat mise sur la Confiance, la Transparence, l'Efficacité et l'Inclusion

Nouvelle vie pour les Chambres de Commerce?

Le projet de loi sur la réforme des statuts de base arrive au Parlement
Objectif: revigorer ces structures et renforcer leur ancrage territorial
L'idée est aussi de renforcer les synergies avec les collectivités locales et le secteur privé dans les régions
Par Mohamed Ali Mrabi | Edition N°:5793 Le 30/06/2020

[Lire la suite](#)

La crise et l'après-covid sous la loupe du CMC

Dans le cadre de la série « Maroc Perspectives », le Centre Marocain de Conjoncture vient de publier son rapport annuel n° 51 intitulé « 2020 – 2021 : Ruptures », qui présente le bilan économique et social relatif à l'année 2019 tout en faisant état des prévisions et cadrage des années 2020 et 2021, dont nous présentons les principaux axes.
La Nouvelle tribune du 1 JUILLET 2020

[Lire la suite](#)

Arrêté conjoint du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique n° 1803-19 du 10 juin 2019 fixant la liste des services liés aux activités pouvant s'installer dans la zone franche d'exportation de Souss-Massa.

الجريدة الرسمية عدد 6792- فاتح ذي القعدة 1440 (4 يوليو 2019)

[lire la suite](#)

CHIFFRE DU MOIS

Souss Massa
La facture du Covid-19 s'élève
à 73MDH